

Science et colonisation: quelques naturalistes en Algérie sous le second Empire

DANIEL NORDMAN
(Directeur de recherche émérite au CNRS)

Les réflexions qui suivent proviennent de recherches individuelles commencées il y a longtemps, reprises, sous une autre forme, à l'occasion d'une enquête collective, plus large, portant sur l'Invention scientifique de la Méditerranée dans la première moitié du XIX^e siècle, et sur les expéditions d'Égypte, de Morée et d'Algérie.¹ L'Algérie a été constituée en vrai laboratoire d'études savantes, au cours des années 1840-1860, pour une région méditerranéenne où la présence française a permis le développement de carrières militaires, civiles et scientifiques. Commencée sous la monarchie de Juillet, l'Exploration scientifique de l'Algérie s'est prolongée sous la seconde République et le second Empire. L'Algérie, le second Empire : dans l'espace comme dans le temps, le terrain et le moment sont d'un intérêt considérable, comme l'attestent des recherches récentes, sur les représentations cartographiques² ou sur le rôle des médecins³ pour n'en citer que quelques-unes. Mais les travaux scientifiques du XIX^e siècle méritent d'être situés dans une perspective plus large : non seulement dans l'ensemble de plusieurs décennies, où ont vécu Cuvier (1769-1832), Lamarck (1744-1829), où a paru le livre de Darwin, *On the Origin of Species by Means of Natural Selection ...* (1859), mais aussi dans une séquence beaucoup plus longue encore, qui a été mise en évidence du point de vue de l'histoire des sciences et de l'histoire des techniques, entre autres, et qui associe la deuxième moitié du XVIII^e siècle et la première moitié du XIX^e. Cette période permet de conjuguer des interrogations sur l'exploration du monde, le renouvellement de la pensée scientifique, en particulier dans les sciences de la nature et la gestion des empires coloniaux – on le voit par exemple pour les Antilles

¹ M.-N. Bourguet, et al. *L'Invention scientifique de la Méditerranée. Égypte, Morée, Algérie*, Paris 1998 ; M.-N. Bourguet et al., *Enquêtes en Méditerranée. Les expéditions françaises d'Égypte, de Morée et d'Algérie*, Actes de colloque, Athènes-Nauplie, 8-10 juin 1995, Athènes 1999; D. Nordman, « Exploration scientifique de l'Algérie », in Fr. Pouillon, (éd.), *Dictionnaire des orientalistes de langue française*, Paris 2008, 367-368.

² H. Blais, « Les représentations cartographiques du territoire algérien au moment de la conquête : le cas de la carte des officiers d'état-major (1830-1870) », in *L'empire des géographes. Géographie, exploration et colonisation (XIX^e-XX^e siècle)*, sous la direction de P. Singaravélou, Paris 2008, 124-134.

³ Cl. Fredj, *Médecins en campagne, médecine des lointains. Le service de santé des armées en campagne dans les expéditions lointaines du Second Empire (Crimée, Chine-Cochinchine, Mexique)*, Paris, thèse, EHESS, 2006.

au XVIII^e siècle⁴ – et d'évaluer le rôle exact de la connaissance scientifique dans la formation du projet précolonial et colonial, des travaux tendant à montrer, sur ce dernier point, que les liens sont complexes et ne sont jamais irréversibles. Toute exploration n'entraîne pas, il s'en faut, des visées d'implantation. Une question essentielle, finalement, serait d'identifier la part respective du courant séculaire et la spécificité du second Empire, s'agissant de l'évolution de la pensée et des pratiques scientifiques. L'interrogation peut s'énoncer de deux façons complémentaires. Existe-t-il une science qui serait, à la limite, monarchiste, républicaine, impériale? Le savoir est-il local, ou général et universel? Questions trop larges sans doute, mais qui peuvent rester en perspective.

Quelques années après l'installation des Français à Alger, une Exploration scientifique de l'Algérie (l'expression désigne à la fois les opérations sur le terrain et la publication) est mise en place, et ses activités, précisément, traversent des régimes successifs, perpétuant le modèle de l'Expédition d'Égypte. Elle se propose de dresser un état des lieux dans les années 1840, au lendemain du régime turc, c'est-à-dire d'une Algérie réduite encore à des territoires restreints. Conçue comme un ensemble de recherches disciplinaires – géologie, géographie, physique, botanique, archéologie, entre autres –, elle requiert des pratiques de terrain, tandis que la science des textes – histoire, jurisprudence et législation musulmanes – sont moins bien représentées. Cette inégalité, qui laisse au second plan des savoirs antérieurs à l'intervention française, exprime un lien étroit, fondateur et exclusif, entre science et occupation (militaire, politique). Une bonne vingtaine de savants – vingt et un, soit dix militaires et onze civils, en août 1839, vingt-quatre, en novembre 1840 – sont proposés par les deux Académies des sciences et des inscriptions et belles-lettres, qui font appel à des hommes de terrain, ou susceptibles de le devenir. On pourrait recenser en fait une trentaine de membres en tout, auxquels il faudrait ajouter encore, pour la publication, quelques autres (par exemple des dessinateurs).

Le travail sur le terrain, engagé à la fin de 1839 (c'est le moment où le colonel Jean-Baptiste Bory de Saint-Vincent, chef de l'expédition, quitte Paris)⁵, s'achève en 1842. Le premier volume publié est de 1844 et en 1867 paraissent les derniers⁶. Il faut donc compter moins de trois ans pour l'Exploration scientifique, et plus de

⁴ Fr. Regourd, *Sciences et colonisation sous l'Ancien Régime. Le cas de la Guyane et des Antilles françaises, XVII^e-XVIII^e siècles*, thèse, Université de Bordeaux-III, 2000.

⁵ H. Ferrière, *Bory de Saint-Vincent (1778-1846), naturaliste, voyageur et militaire, entre Révolution et monarchie de Juillet. Essai biographique*, thèse, université de Paris-I, 2 vols., 2006.

⁶ D. Nordman, « Mission de savants et occupation : l'Exploration scientifique de l'Algérie (vers 1840-1860) », in *Vers l'Orient par la Grèce : avec Nerval et d'autres voyageurs*, textes recueillis par L. Droulia et V. Mentzou, Klincksieck 1993, 81-89 ; sur l'exploration de l'Algérie, voir les études de Monique Dondin-Payre, « Une institution méconnue: la Commission d'exploration scientifique de l'Algérie », *L'Africa romana. Atti dell'VIII convegno di studio*, Cagliari, 14-16 dicembre 1990, a cura di Attilio Mastino, Sassari 1991, 239-252 ; *La commission d'exploration scientifique d'Algérie. Une héritière méconnue de la commission d'Égypte et Le capitaine Delamare. La réussite de l'archéologie romaine au sein de la commission d'exploration scientifique d'Algérie*. Paris 1994.

vingt ans pour la publication⁷. On perçoit les lenteurs du travail scientifique, comme le montre bien le détail des opérations et de la mise en œuvre définitive, les difficultés s'expliquant surtout par des raisons spécifiques, temps de guerre, modalités de l'édition, rivalités personnelles. Ces délais interminables liés à la publication laissent à d'autres forces le temps et les moyens de s'exercer. Ils constituent moins des dysfonctionnements accidentels qu'ils ne renvoient à des formes de pouvoir, de coercition et de décision. La publication du travail scientifique met continuellement en présence, pendant vingt-cinq ans, cinq partenaires, tous collaborant à l'œuvre commune à des degrés ou à des moments divers⁸ : les auteurs des différentes enquêtes et leurs collaborateurs ; un organisme, la Commission scientifique, qui rassemble, coordonne, et qui, dirigé par Bory de Saint-Vincent, garantit l'existence en principe d'un travail d'équipe ; les ministres successifs ou le ministère de la Guerre, qui gouvernent et administrent (de la Guerre dépend l'Algérie, en vertu de l'ordonnance de 1834, de celle de 1845, la suprématie de l'armée n'ayant été battue en brèche que pendant les deux années du ministère de l'Algérie et des colonies en 1858-1860)⁹, qui conduisent les opérations de conquête, au temps d'Abd el-Kader, de la guerre totale menée par Bugeaud, et après Abd el-Kader, et qui dirigent les opérations de la Commission scientifique ; une autre Commission, dite Commission académique d'Algérie, chargée de la publication et des relations avec les auteurs, nommée par Soult, ministre de la Guerre (et président du conseil), comprenant, sauf exception (Bory de Saint-Vincent), des personnalités -Charles-Athanase Walckenaer, Edme-François Jomard, François Arago- distinctes de celles de la première Commission ; les éditeurs enfin.¹⁰

Le botaniste, l'entomologiste, le médecin par exemple travaillent sous contrôle. Trois personnages ou trois instances au moins sont en présence, l'auteur proprement dit, la Commission académique, le ministère de la Guerre. Il n'est cependant pas possible de proclamer sans examen que le pouvoir politique a pesé de tout son poids sur le travail et l'écriture de la science, que l'idéologie est omniprésente. Bernard Lepetit a émis cette hypothèse forte que le travail scientifique, lors des expéditions scientifiques, est resté indépendant du pouvoir d'État, qu'il s'est développé selon des règles, une logique propres¹¹. Mais de quelle manière exactement ? Les procédures de contrôle, définies, dans leur principe, à Paris (par les gouvernants, par la Commission académique) ou à Alger, restent toujours soumises au ministère de la Guerre, dont le rôle, en matière scientifique, est énorme : il fixe les étapes de la publication et le sens de la navette, et prend les décisions finales. Les

⁷ La collection est restée inachevée. Stéphane Gsell a publié un dernier volume (*Exploration scientifique de l'Algérie pendant les années 1840-1845. Archéologie*. Texte explicatif des planches de Ad.-H.-Al. Delamare, Leroux, 1912, IX-194 p. (signalé par Ch.-A. Julien, *Histoire de l'Algérie contemporaine. La conquête et les débuts de la colonisation (1827-1871)*. Paris 1964, et par Dondin-Payre, *La commission*, 9, 78).

⁸ Nordman, « Le terrain et le texte », 71-95.

⁹ Sur les ordonnances de 1834 et de 1845, Ch.-A. Julien, *Histoire de l'Algérie*, 114-115, 216-217.

¹⁰ Quatre éditeurs sont choisis (les contrats sont de 1843-1847) : Langlois & Leclercq et Fortin & Masson ; Mme Veuve Arthus Bertrand ; Gide ; Firmin Didot.

¹¹ B. Lepetit, « Missions scientifiques et expéditions militaires : remarques sur leurs modalités d'articulation », in *L'Invention scientifique de la Méditerranée*, 97-116.

manuscripts, les planches et les épreuves, communiqués par les auteurs au département de la Guerre, sont adressés pour examen et approbation à la Commission académique. Au terme des opérations, le ministre de la Guerre autorise le tirage. Mais il y a lieu de distinguer :

« Ce contrôle sera en général une simple formalité, surtout pour les portions de la publication relatives aux sciences naturelles, physiques, à l'architecture, à l'archéologie, etc. ; mais il n'en saurait être ainsi [...] pour tout ce qui touche aux sciences historiques ou autres, dont les résultats généraux, bien qu'entièrement liés à l'œuvre de la Commission Scientifique, sont de nature à exercer (...) une certaine influence sur les intérêts politiques et administratifs de l'Algérie. »¹²

Dans un cas, certains savoirs sont directement utiles, et déclarés urgents ; dans l'autre, ils restent relativement autonomes. Et ces derniers ne sont liés à aucun régime en particulier.

La Commission est dirigée sur le terrain par Bory de Saint-Vincent,¹³ qui a été responsable de l'expédition de Morée, comme savant et comme auteur, et qui, dans la Commission académique d'Algérie, est aussi rapporteur des études de diverses disciplines –géographie, géologie, botanique, zoologie et anthropologie, selon une tradition très encyclopédique. Les travaux sont publiés dans un corpus, incomplet, de quelque trente-sept forts volumes.¹⁴ Parmi eux, ceux des sciences physiques, c'est-à-dire les sciences naturelles, comprennent deux volumes consacrés à la flore d'Algérie et un atlas.¹⁵ L'histoire naturelle, dans le prolongement des travaux du XVIII^e siècle, reste une discipline reine. En Algérie, elle est confiée à Michel Charles Durieu de Maisonneuve (1796–1878) et à Ernest Cosson (1819–1889). Le premier, militaire et botaniste, est un ami de Bory de Saint-Vincent, avec lequel il a participé à l'expédition de Morée (il est alors commandant dans le

¹² Archives nationales. Centre des archives d'outre-mer (Aix-en-Provence), F⁸⁰ 1592, lettre du ministre de la Guerre à Walckenaer, président de la Commission académique, 25 novembre 1844.

¹³ Bory de Saint-Vincent est l'auteur d'une œuvre considérable, protéiforme : voyages et explorations (*Voyage dans les quatre principales îles des mers d'Afrique, fait par ordre du gouvernement, pendant les années neuf et dix de la république (1801 et 1802), avec l'Histoire de la traversée du capitaine Baudin jusqu'au Port-Louis de l'île Maurice*, Paris, F. Buisson, 3 vol. avec atlas, 1804 ; géographie, géologie, physique du globe (éruption de volcan) botanique (girofler, chaleur des végétaux, conferves [famille des algues], hydrophytologie ou botanique des eaux, chêne, cèdres de l'Atlas) ; zoologie (insectes, salamandres, zoophytes, couleuvre, animalcules spermatiques, cerf, cétacés, chameau, cochenille ; anthropologie et archéologie (*L'homme* [« homo »], *essai zoologique sur le genre humain*, Paris 1825) ; écrits politiques ; écrits littéraires.

¹⁴ Sciences historiques et géographiques (16 volumes) ; Sciences médicales (2 volumes) ; Physique générale (2 volumes) ; Sciences physiques (c'est-à-dire naturelles). Zoologie. Botanique. Géologie (14 volumes) ; Archéologie et les Beaux-Arts (3 volumes).

¹⁵ Botanique. T. I *Flore d'Algérie. Cryptogamie*. 1^{ère} partie, par M. Ch. Durieu de Maisonneuve... 1846–1849, in-fol. ; T. II *Flore d'Algérie. Phanérogamie*, groupe des glumacées ... par E. Cosson et Durieu de Maisonneuve, 1864–1867, in-fol. T. III *Atlas de la flore d'Algérie ou illustrations d'un grand nombre de plantes nouvelles ou rares de ce pays...* par M. Ch. Durieu de Maisonneuve ... Planches dessinées par Vaillant, 1846–1867, in-fol.

corps expéditionnaire) avant de le retrouver dans les travaux d'Algérie. Ses recherches l'ont conduit en Espagne (1835) et à nouveau en Afrique du Nord (Tunisie, Maroc, Algérie). Membre de la Société linnéenne de Bordeaux, il devient en 1853 le directeur du jardin botanique de cette ville. Les papiers de Bory de Saint-Vincent lui sont confiés après la mort de ce dernier. Le botaniste E. Cosson a aussi la particularité d'avoir été membre de la Commission d'exploration, après la mort de Bory de Saint-Vincent, ainsi que de la Commission académique où il lui succède : le cumul de fonctions, en principe exceptionnel, survit à Bory de Saint-Vincent. Comme auteur, Cosson a été appelé, en 1852, par le ministère de la Guerre à s'engager dans la rédaction de la *Flore de l'Algérie* et à continuer, comme membre adjoint, l'œuvre commencée par la Commission scientifique. Il passe pour s'être préparé depuis longtemps à ces travaux, par ses études sur la flore de la France et celles de l'Italie, de l'Espagne, du Portugal, de la Grèce et de l'Égypte, etc., c'est-à-dire sur la végétation de la plupart des contrées du « bassin méditerranéen » (désigné par ce terme).

Sur le terrain algérien, Cosson effectue six voyages, de 1852 à 1861 :

- 1852, Oran, Mascara, Saïda et les environs du chott el-Chergui
- 1853, Philippeville, Constantine, Batna, Biskra, vallée de l'oued Abdi, Aurès
- 1854, Djurdjura occidental, environs de Blida, de Médéa, Ouarsenis, Monts de Miliana
- 1856 Tlemcen, chott el-Gharbi, Aïn ben Khelil, Tiout, El-Abiod Sidi Cheikh, Géryville, Aïn Madhi, Laghouat, Djelfa, Boghar
- 1858, Biskra, Oued Righ, une grande partie de l'Oued Souf, Touggourt, Ouargla, Metlili, Mzab, Laghaouat
- 1861, Bône, massif de l'Edough, Collo, Djidjelli, monts de Tababor et des Babor, Bougie, Thaourirt Ighil, Akbou, Bougie

Ce sont là les premières étapes du travail scientifique. Le savant décrit ce qu'il voit sur sa route, et la relation reste liée au déplacement¹⁶. En même temps, la chronologie exacte fixe le déroulement de la relation. Lors du quatrième voyage d'exploration, Cosson quitte, le 5 avril 1856, Marseille pour se rendre à Alger et demander au gouverneur général, conformément aux ordres du ministère de la Guerre, conseils et appui ; le 10 avril, il arrive à Oran, où il rejoint ses collaborateurs, Kralik et Marès ; le 15 avril, la diligence l'emmène d'Oran à Tlemcen. Jour après jour, il décrit : une mosquée, des cultures, des opérations d'herborisation, les courses dans les campagnes ; du 27 avril au 2 mai, c'est un séjour à Aïn Ben Khelil. Le 2 mai, à Aïn Ben Khelil, il effectue ses préparatifs pour aller vers Géryville, avec quinze chameaux, des chevaux, une nombreuse escorte pour protéger la colonne contre des incursions de Marocains et se préparer à l'éventualité d'une attaque de la part des Amour. Le 7 mai, les savants arrivent à Aïn Sefra, afin de consacrer le reste de la journée à la préparation des abondantes récoltes, rédiger des notes, distribuer des médicaments aux malades d'ophtalmie qui attendent leur retour.

¹⁶ « Itinéraire d'un voyage botanique en Algérie, entrepris en 1856 sous le patronage du ministère de la Guerre, par M. E. Cosson », *Bulletin de la Société botanique de France*, 1856 (3), 1857 (4).

Le voyage scientifique s'insère donc dans le contexte de la conquête. On le voit encore dans un récit du savant, qui ne multiplie pourtant pas les anecdotes du genre qui suit. Même liée à la situation politique, la science ne se doit-elle pas de garder sa dignité, son apparente impartialité, loin des circonstances qui pourraient altérer ses prétentions à l'universalité? Cosson raconte cependant un incident. Le 7 mai, un des habitants du ksar d'Aïn Sefra, faisant partie de l'escorte pendant l'excursion du matin, s'oppose au maraudage dont il est victime dans son jardin de la part des Hamian qui accompagnent l'expédition. Il est blessé. Il faut menacer les responsables, le chef des Hamian et le caïd, de les arrêter et de les dénoncer au bureau arabe voisin s'ils persévèrent dans une conduite jugée équivoque. Les spahis sont consignés pour le reste de la journée. C'est un effet de la mission scientifique : elle doit s'appuyer sur une escorte, laquelle vit sur le pays comme en pays conquis, et elle suffit à développer des clivages ou à perpétuer des antagonismes anciens, entre des populations soumises peut-être, mais à des degrés différents.

Trois volumes paraissent en vingt ans : nulle urgence dans ce domaine. Un encart de quatre pages¹⁷, où figure une note de Bory de Saint-Vincent et de Durieu de Maisonneuve, donne des indications sur les planches – tirées en couleurs et retouchées au pinceau – et les conditions de la livraison-dix-huit livraisons annoncées de six planches et de cinq feuilles de texte. C'est une œuvre de collaboration, et présentée comme telle.

La collaboration s'impose d'autant plus que la tendance est à l'accumulation dans la recherche de plantes nouvelles, au XVIII^e et au XIX^e siècle. En un seul jour de mai 1770, Joseph Banks et Daniel Solander, naturalistes du premier voyage de Cook, ramassent sur la côte d'Australie quelque 3,600 plantes. L'expédition tyrolienne de Franz Fleischer rapporte un butin de 15,000 échantillons, au début XIX^e siècle. Ces pratiques supposent des réseaux de correspondants et de voyageurs. Il existe même un processus marchand transformant des spécimens arrachés à la nature en objets de collection sans doute, mais aussi de commerce et de spéculation.¹⁸

Le traité scientifique publié introduit une réorganisation complète de la végétation rencontrée sur le chemin. Il s'affranchit de l'exploration, propose une classification plante par plante. La notice se libère des lieux, ou plutôt le lieu n'apparaît que comme un complément de la description technique qui a pour effet rompre la continuité des terrains d'observation. La logique de l'exposition n'est plus spatiale. Elle est logique, classificatoire, a-territoriale. Le texte se présente de la façon suivante, pour des exemples donnés, en latin :

CYSTOSIRA AMENTACEA Bory

(...)

« HAB. In oris africanis ad rupes et inter maris rejectamenta : Alger, clarr. Bory et Monnard ; Cherchel, Bové ; Ad Massiliam, J. Agardh ; ad Nicæam et in ins. Caprariâ cl. *De Notaris*, uterque sub nom. *C. sedoidis*. »

¹⁷ Exemplaire de la Bibliothèque nationale de France.

¹⁸ M.-N. Bourguet et Ch. Bonneuil, « Présentation », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, « De l'inventaire du monde à la mise en valeur du globe. Botanique et colonisation (fin XVII^e siècle-début XX^e siècle) », dossier cordonné par ..., 1999, 86 (322-323), 1^{er} semestre, 7-38 (p. 27).

Tous les échantillons reçus sous le nom de *C. sedoides*, soit de Gênes, soit de Marseille, appartiennent à cette espèce, qu'on retrouve aussi à Cherbourg, si l'on en juge d'après un individu communiqué par Pelvet.

CYSTOSIRA MONTAGNEI J. Agardh

(...)

« HAB. In rupibus submarinis littoris algeriensis nec non inter maris rejectamenta lecta. Alger, clarr. Bory, Monnard, Roussel, Deshayes. In oris Mediterraneis Galliae : ad Cette [Sète], Bouchet-Doumeng, Draparnauld, J. Agardh ; Corsicae, Soleirol ; ad Massiliam, J. Agardh. »¹⁹

Cette partie de la notice, prenant place après la description en latin, combine d'une manière stéréotypée plusieurs éléments : d'une part, le lieu où a été reconnue et identifiée la plante ; d'autre part, l'origine de l'information, qui peut avoir été recueillie par un autre observateur (en ce sens, le travail scientifique, signé, tend vers un savoir universel, dont l'auteur coordonne les informations diverses) ; une esquisse, enfin, de tableau géographique, puisque les occurrences proviennent de la France méridionale et de l'Algérie (Sète, Marseille, Nice, Gênes, Corse, Alger, Cherchell). Des observations et l'explication des figures, en français, complètent la notice.

Ainsi est esquissé le tableau géographique d'une flore méditerranéenne, dont chaque élément est consigné sous le nom de son découvreur, sans que pour autant soit exclue la référence à d'autres lieux d'observation, non méditerranéens.

C'est la question qui se pose enfin : quelle géographie botanique ?

Est-ce une science utile ? Les savants, quels qu'ils soient, se livrent avec enthousiasme à des observations, herborisent, dessinent. Sur le plan topographique, ils examinent la côte, les reliefs, les sommets. Bory de Saint-Vincent remarque plusieurs fois que la côte de la région de La Calle et de Bougie lui rappelle la Sicile. Du point de vue climatique, ils notent des relevés de température (avec les variations dans la journée), la puissance et sécheresse du vent (sirocco), l'aridité des sols. Sur le plan agricole encore, ils signalent les figuiers, le blé, l'avoine. Il est aussi question, à partir d'observations d'un chirurgien aide-major, d'une sorte de lichen, utilisable pour la nourriture (les Ouled Naïl ont fait avec le lichen et l'orge un pain grossier, mais assez substantiel). On se rappelle la recherche récurrente de l'arbre à pain au XVIII^e siècle.²⁰ Il y a lieu de noter cependant, d'une manière générale, l'absence de textes traitant spécifiquement de l'agriculture et des troupeaux : il n'existe pas, dans la collection, de volumes consacrés aux plantes cultivées, à l'élevage ou aux possibilités de cultures industrielles et exotiques ni de volume portant sur la forêt, ce qui ne veut pas dire que les céréales ne sont, ici ou là, évoquées dans d'autres volumes.

L'apport scientifique a été marqué par les procédures de la reconnaissance, l'itinéraire ayant été le moyen d'un premier inventaire, physique, fondé sur les sens (la vue, le toucher), accidentel et empirique : la flore se dévoile au hasard de la progression, des rencontres. C'est une opération de terrain, identifiant les indivi-

¹⁹ Flore d'Algérie. *Cryptogamie*, 10-11, 13-14.

²⁰ Bourguet et Bonneuil, « Présentation », 15.

us *in situ*. La distribution géographique qui définit la région du globe habitée ordinairement n'est pas première. Mais lorsque la botanique a recours à des termes comme ceux de patrie ou de nation pour décrire la distribution territoriale,²¹ c'est une géographie botanique, souvent conquérante, qui se dessine : l'espace reprend ses droits. Dans l'ensemble des textes, l'expression de « géographie botanique » paraît commune. Quatre régions naturelles apparaissent, aussi distinctes, selon le docteur Cosson, du point de vue de la géographie botanique que de celui de la géographie physique : une région méditerranéenne ; une région des hauts plateaux ; une région montagneuse ; une région saharienne ou désertique.²² Cette géographie de type régional peut sembler simple, mais elle correspond aux premières étapes de la pénétration et de l'occupation, à celles de la découverte.

Un Tableau résume pour chaque région les principales affinités de géographie botanique avec d'autres régions méditerranéennes, à l'ouest (Espagne, Portugal, Italie péninsulaire, Sicile) et à l'est. Il permet de conclure que, pour la région de Constantine, l'élément européen et méditerranéen de la végétation est constitué par 2,061 plantes, tandis que la somme des autres éléments n'est représentée que par 492 végétaux. En d'autres termes, la flore de la province de Constantine est, pour plus des quatre cinquièmes, caractérisée par des affinités avec l'Europe ou les diverses contrées du bassin méditerranéen, de l'Espagne à l'Orient. La dimension spatiale – méditerranéenne surtout-, fondée sur un principe de reconnaissance, dans une double acception – militaire et territoriale, et scientifique, soit, ici, l'inventaire de plantes, déjà connues, signalées dans un milieu géographique comparable-, est certainement celle qui permet aux savants de construire le mieux, sur une longue durée passablement accidentée et à travers la description, une sorte d'universalité.

²¹ Bourguet et Bonneuil, « Présentation », 25.

²² E. Cosson, *Rapport sur un voyage botanique en Algérie de Philippeville à Biskra et dans les monts Aurès entrepris, en 1853, sous le patronage du ministère de la guerre*. Paris 1856, carte h.-t. par M. Rousseau, capitaine au 2^e régiment de la légion étrangère (Extrait des *Annales des sciences naturelles comprenant la zoologie, la botanique, l'anatomie et la physiologie comparée des deux règnes et l'histoire des corps organisés fossiles*, 4^e série, 4^e série, t. IV, 1855, 198–294 ; V, 1856, 15–74.). Cf. *Revue bibliographique, Bulletin de la Société botanique de France*, 3 (1856), 377–380.